

Vos luttes dans la région
Santé : Journée d'action



A la une
Protection Sociale



Actualité régionale
Anniversaire 1968

Dossier

Filière Bois-Papier

La CGT se mobilise



Dossier



Filière Bois-Papier

Editorial	2
A la une	3
• Protection sociale	
Vos luttes dans la région	4
• Journée d'action régionale	
• Retraites	
• Pénibilité	
• Hôpital (81)	
Professions	5
• Commerce et services	
• Cheminots	
Activité Régionale	6
• Elections Professionnelles	
• Journée d'étude Santé	
• Déclaration de la CES	
Dossier	7-9
• Forêt, Bois, Papier	
• La Filpac CGT propose...	
• Filière Bois	
• L'industrie Papetière	
Activité CGT/CESR	11
• Rencontre avec...	
• Actualité de l'activité CGT	
Actualité CESR	12
• Convention TER entre la Région et la SNCF	
Vie Syndicale	13
• Création du syndicat départemental	
• IRT - VAE Militante	
Actualité Régionale	14
• 1968 - 2008	
Brèves	15
• Institut d'Histoire Départemental	

Les élections municipales étant passées, le gouvernement va pouvoir se remettre au travail. Malgré les résultats, on ne doit pas espérer une inflexion de la politique gouvernementale, car même si Nicolas Sarkozy chute dans les sondages d'opinions, François Fillon, désormais aux manettes, reste plébiscité par plus d'un français sur deux. Aussi, au lendemain des municipales, il ne s'agit pas de crier victoire. Il faut rester prudent sur l'interprétation que l'on peut faire des résultats. Les électeurs ont-ils désavoué la politique gouvernementale ou ont-ils simplement marqué leur déception à l'égard des résultats de celle-ci sans la rejeter sur le fond?

On ne veut pas parler de politique de rigueur, mais les résultats de la croissance ne sont pas au rendez-vous et la dégradation des finances publiques annonce pour les Français des lendemains très difficiles. On peut penser que les premiers dossiers qui seront mis sous la pile, ce seront les dossiers sociaux comme le revenu de solidarité active, et que les attaques contre les services publics s'intensifieront de plus belle. Rappelons-nous que le rapport Attali, si controversé, préconisait le non-remplacement de deux fonctionnaires sur trois!

Les temps sont durs et l'augmentation du pouvoir d'achat reste une des revendications principales des français. Cependant elle ne doit pas occulter l'ensemble des autres revendications qui sont au fondement de la solidarité et de la justice sociale, revendications concernant la durée légale du travail, l'amélioration des conditions de travail, la reconnaissance de la pénibilité dans le droit à la retraite, la reconnaissance de nouveaux risques comme par exemple les risques psychosociaux. Les chantiers sont ouverts, les obstacles nombreux, à nous de construire un rapport de force en notre faveur, par la mobilisation des salariés. En hommage à mai 1968 que nous célébrerons cette année, nous montrerons ainsi que le syndicalisme peut être aussi un vecteur de transformation sociale.



Aline Louangvannasy

Secrétaire régionale CGT Educ'action Midi Pyrénées
Professeur de philosophie au lycée rive-gauche à Toulouse
30 mars 2008


 Comité Régional CGT
Midi-Pyrénées
7, place du Fer à Cheval
31300 TOULOUSE
 Prix : 1€ • N° 176 • Avril 2008
 N° d'inscription à la CP 0206S05720
 ISSN 1950-4926
 Directrice de la Publication :
 Roger-Pierre Lemouzy
 Tél. 05 61 23 35 52 - Fax 05 61 21 82 23
 e-mail : cgt.crpm@wanadoo.fr
 Imprimé par Les Capitouls



Protection sociale

Groupe de travail régional

La dernière conférence régionale a décidé d'un fonctionnement du comité régional basé sur le travail en commun des syndicats, des professions et des UD pour une plus grande efficacité revendicative au service du rapport de force.

C'est bien dans ce cadre que le groupe de travail "protection sociale" se met en place en associant dans la réflexion les différents responsables départementaux de collectifs, les responsables régionaux des fédérations de la Santé, des organismes sociaux, des retraités, de la Mutualité.

Nous faisons également la proposition d'avoir un référent régional par branche :

- Maladie
- Famille
- Retraite
- Recouvrement

Nous nous sommes aperçus que les camarades mandatés par leur UD ou par le CR avaient besoin de contacts, d'informations précises liés à leurs tâches d'administrateurs ; c'est bien le sens de la mise en place d'un référent par branche qui distillera l'information de manière ascendante comme descendante.

Ce camarade référent relaiera les travaux et les informations émanant des groupes de travail confédéraux et sera porteur dans ces différents groupes de l'analyse des administrateurs locaux.

Il est clair que ce groupe de travail ne substituera pas aux collectifs départementaux qui travaillent sur ces questions de protection sociale et viendra en appui ; il devra permettre la réflexion là où le champ départe-

mental ou local est trop restreint pour celle-ci.

La Sécurité Sociale est notre bien commun et exige sur l'ensemble de notre territoire une cohérence revendicative à la hauteur des attaques qui lui sont aujourd'hui portées.

Le président de la République a clairement annoncé sa volonté de redéfinir "la place respective de la solidarité, de l'assurance et de la responsabilité individuelle".

C'est la porte ouverte aux compagnies d'assurances qui revendiquent de se substituer à la sécurité sociale pour le remboursement dès le premier euro de certains soins.

Dans le même temps, le rapport Ritter portant sur la création des agences régionales de santé (ARS) acte l'étatisation de la branche maladie.

Le décor est planté :

On nous conduit à un système d'état à minima couvrant les plus déshérités, financé par l'impôt, exonérant ainsi les patrons du versement des cotisations sociales.

Retenir une telle orientation aboutit à placer

la santé sur les marchés financiers à l'instar des fonds de pension pour les retraites.

L'état prend le parti de rompre le lien entre protection sociale, salaire et démocratie sociale ; il reprend la main sur la sécurité sociale des travailleurs salariés et dénie ainsi le droit à la légitime intervention des représentants des assurés sociaux, des allocataires et de leurs organisations syndicales. **SARKOZY déclare la guerre à la SECU!!!**

A la CGT, nous avons des propositions, nous savons que d'autres alternatives sont possibles, il est impératif que nous les portions dans toutes les entreprises.

Les mobilisations du 29 mars doivent constituer un point d'étape pour développer le rapport de force pour reconquérir notre Sécurité sociale!!!!

Alain GIACOMEL

Animateur du groupe de travail :
Protection sociale



Journée d'action régionale

La politique de casse de la sécurité sociale remet en cause le principe fondateur de solidarité : "chacun paie selon ses moyens et reçoit selon ses besoins". L'usager est de plus en plus sollicité : franchise, forfait journalier, déremboursement des médicaments, participation de 1 euro par consultation, dépassements d'honoraires, recours aux assurances privées... Les réformes menées ces dernières années dans le domaine sanitaire et social ont des conséquences désastreuses sur le service public hospitalier, l'offre de soins et la réponse aux besoins des usagers. Le projet de loi de modernisation de l'hôpital prévu courant 2008, s'annonce encore plus destructeur pour ce secteur et en particulier

pour le service public sanitaire et social. L'égalité d'accès aux soins et à des prises en charge de qualité est compromise. Des restructurations, avec fermetures de services et d'établissements sont programmées sans tenir compte des besoins de la population (du nouveau né à la personne âgée), alors que les besoins de santé augmentent. Pour stopper cette politique de casse, et faire aboutir leurs revendications et leurs aspirations, des personnels et des usagers sont déjà mobilisés dans leur localité comme à LAVAUR, ALBI, AUCH... Dans ce contexte, la Coordination régionale CGT santé et le Comité Régional CGT Midi-Pyrénées ont appelé à une journée d'action avec grève et rassemblement le 9 avril 2008

CGT
CGT
Ensemble, Agissons !

La politique de casse de la sécurité sociale remet en cause le principe fondateur de solidarité : "chacun paie selon ses moyens et reçoit selon ses besoins". L'usager est de plus en plus sollicité : franchise, forfait journalier, déremboursement des médicaments, participation de 1 euro par consultation, dépassements d'honoraires, recours aux assurances privées... Les réformes menées ces dernières années dans le domaine sanitaire et social ont des conséquences désastreuses sur le service public hospitalier, l'offre de soins et la réponse aux besoins des usagers. Le projet de loi de modernisation de l'hôpital prévu courant 2008, s'annonce encore plus destructeur pour ce secteur et en particulier pour le service public sanitaire et social. L'égalité d'accès aux soins et à des prises en charge de qualité est compromise. Des restructurations, avec fermetures de services et d'établissements sont programmées sans tenir compte des besoins de la population (du nouveau né à la personne âgée), alors que les besoins de santé augmentent. Pour stopper cette politique de casse, et faire aboutir leurs revendications et leurs aspirations, des personnels et des usagers sont déjà mobilisés dans leur localité comme à LAVAUR, ALBI, AUCH... Dans ce contexte, la Coordination régionale CGT santé et le Comité Régional CGT Midi-Pyrénées ont appelé à une journée d'action avec grève et rassemblement le 9 avril 2008

GREVE et RASSEMBLEMENT
mercredi 9 avril 2008 à 13 h 30
 Devant la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales
 10 chemin JV Néel - 31000 TOULOUSE Cedex 2

à 13 h 30, devant la DRASS, au moment de la tenue du CROSS* qui a examiné notamment le Schéma régional d'Hospitalisation à domicile, celui de la Psychiatrie, de la révision des urgences et de l'aide à domicile... Le même jour à Paris se tenait les états généraux de la santé.

CROSS : Comité Régional d'Organisation Sanitaire et Sociale

Retraites

La CGT est résolument engagée dans ce qu'il est convenu d'appeler "la bataille des retraites". D'abord le 6 mars avec des initiatives dans les 8 départements de Midi-Pyrénées pour dénoncer la perte du pouvoir d'achat des retraités, puis le 29 mars avec rassemblements et manifestations pour mettre en avant les exigences revendicatives, assurer la survie et l'avenir du système par répartition et lutter contre l'objectif clairement annoncé par le gouvernement, d'un nouvel allongement de la durée de cotisation.



Pénibilité

Journée d'action le 4 mars, déclinée en Midi-Pyrénées en rassemblements et distributions de tracts, pour appuyer les négociations nationales sur la mise en place de mesures spécifiques de cessation d'activité anticipée pour les salariés ayant été exposée à des conditions de travail pénibles.

Hôpital (81)

700 personnes se sont rassemblées sur la place du Vigan à Albi le 4 mars dernier. Le rassemblement, fort de sa réussite, s'est spontanément transformé en manifestation dans les rues de la ville. A l'initiative des 300 hospitaliers qui y participaient, le cortège a effectué une traversée silencieuse de l'hôpital sous les regards des patients et des personnels requis, agglutinés derrière les vitres. A leur sortie de l'enceinte publique, les manifestants motivés ont repris leur marche en musique vers la préfecture où ils se sont ensuite dispersés. Ce fut une véritable démonstration de l'attachement des salariés et des usagers à leur hôpital public!

Commerce et services

Le 1er février les salariés de la grande distribution ont montré de manière spectaculaire et toute à fait inédite à la fois leur mécontentement et leur volonté d'agir pour que leurs revendications soient prises en compte. Elles touchent aux questions de salaires mais également aux conditions de travail particulièrement difficiles dans ce secteur d'activité. Le patronat du Commerce s'il a tenté de minimiser l'impact de ce mouvement a cependant été contraint d'ouvrir des négociations. Les premières discussions ne sont pas au niveau des exigences sociales et les salariés se sont une nouvelle fois mobilisés lors de la semaine du 17 au 24 mars. Plusieurs centaines d'initiatives se sont tenues. Dans cette effervescence des dizaines d'adhésions à la CGT sont réalisées. C'est un point d'appui considérable pour créer le rapport de force nécessaire pour faire reculer le patronat et obtenir des succès. En effet dans ce secteur ou la syndicalisation n'est pas fortement développée, la force de l'organisation CGT est une question décisive et un élément incontournable de la démarche à construire. Aussi la démarche entreprise Comité régional/FD Commerce, après les assises régionales de novembre, de déploiement dans les départements de notre région vers les salariés-es de ce secteur est déterminante. Les premières réunions se tiennent AUCH le 7 mars, Pamiers le 7 avril, Cahors le 15 avril, Montauban le 16 avril elles visent à conforter cette démarche de réaliser un véritable état des lieux précis de nos forces organisées, de créer les conditions de rencontre et de travail commun ainsi que la connaissance de leurs besoins de formation.

A suivre donc...

Cheminots



Suite aux rencontres entre la Direction Nationale de la SNCF et les organisations syndicales CGT, CFDT, FO, CFTC, SUD RAIL, UNSA, CGC et FGAAC les 01, 06 et 11 février issues de la DCI nationale unitaire le constat était clair :

La Direction ne répondait pas aux exigences formulées par l'ensemble des fédérations syndicales.

Sur notre régime spécial de retraite, les négociations sont toujours en cours.

La Direction se refuse, dans le cadre des réunions sur la pénibilité, à prendre des mesures en rémunération et en abondement en temps pour les cheminots.

De plus, la Direction exclut de prendre en compte les spécificités des métiers dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail et d'une revalorisation des indemnités. Sur le fret, la privatisation est imminente avec des conséquences désastreuses pour l'avenir de l'entreprise intégrée SNCF.

L'unicité de la traction et des établissements d'exploitation est en danger ainsi que la réglementation du travail actuelle.

Sur le pouvoir d'achat, la dernière négociation salariale du 19 février est véritablement

insuffisante au regard du contentieux de 2007 et de l'inflation de 2008.

Sur l'emploi, avec plus de 17 000 suppressions de postes en 5 ans les conditions de travail des cheminots ne cessent de se dégrader. Les problèmes d'effectifs sont présents sur tous les chantiers et l'utilisation abusive de contrats précaires ne masque pas les postes non tenus et les problèmes dans l'attribution des congés.

Sur le droit de grève, le plan de prévisibilité de la SNCF, en lien avec la loi sur le service minimum, est une attaque claire contre le droit constitutionnel et ne répond en rien aux besoins de transport des usagers.

Face à ces constats, la CGT a choisi, en responsabilité et en cohérence avec ses engagements, d'appeler les cheminots à intervenir par la grève le 12 mars afin de peser sur les orientations de l'entreprise.

S'il est regrettable que l'unité n'ait pas été au rendez vous, cette journée d'action est une étape que nous avons réussie pour gagner des avancées et pouvoir proposer par la suite des mobilisations unitaires.

Serge BRUN

Secrétaire secteur fédéral Midi-Pyrénées

Elections Professionnelles

Les personnels non enseignants de l'Education Nationale ont exprimé leur confiance au SGPEN - CGT qui devient la première organisation syndicale chez les T.O.S dans l'académie de Toulouse par 39,27 % des voix. Le SGPEN - CGT maintient également sa position de première organisation syndicale des TOS au niveau National.

Ce scrutin concernait 755 salariés dans notre Académie dont 90 % sont des personnels transférés aux Collectivités Territoriales.

Nos prédictions sur la libre administration étaient bien fondées, aujourd'hui les personnels T.O.S mesurent mieux les différences de traitement des salariés et des citoyens suivant la collectivité d'appartenance.

Le SGPEN - CGT continue à combattre cette loi qui éclate les solidarités, l'égalité de traitement, le statut et les missions des personnels. Nous continuons à défendre notre revendication que seule une Fonction Publique d'Etat est porteuse de solidarité et d'égalité sur tout le territoire.

Pour autant le Transfert de nos missions a imposé l'implication des syndiqués, des militants du SGPEN - CGT dans toutes les instances, à tous les niveaux des collectivités territoriales pour gagner des avancées sociales et statutaires dans l'intérêt des personnels et du service public.

La confiance que nous exprimant les personnels T.O.S conforte notre revendicatif, nous avons un potentiel non négligeable favorable au renforcement de la CGT

Joseph GOMES
Le secrétaire Académique

Journée d'étude Santé



Notre système de santé est malade des politiques successives menées dans une logique comptable et de réduction des coûts. Les objectifs de rentabilité et de rationalisation imposés aux hôpitaux publics les plongent dans une crise budgétaire sans précédent à la limite de l'asphyxie financière. Les malades, les assurés sociaux comme les personnels de santé subissent les conséquences de cette politique par la dégradation de l'accès aux soins ainsi que celle des conditions de travail. Pour autant ils ont des revendications à défendre, ils ont également des propositions à faire valoir. Les assurés sociaux, les malades revendiquent l'accès à des soins de qualité dans un contexte où les besoins de santé augmentent. Il est urgent d'agir pour qu'une autre logique de santé s'impose!

C'est l'enjeu d'un système de santé de qualité, accessible à tous. Pour cela il faut des réponses novatrices.

La CGT met en débat des propositions, intitulées "Des remèdes pour le système de santé?" elles visent à répondre aux besoins de la population avec les moyens matériels et humains nécessaires (voir aussi Le Peuple n° 1655).

Comment les militants-es de la CGT, des secteurs concernés, d'abord, mais également de l'ensemble des secteurs professionnels s'approprient-ils ces questions décisives? Quelle démarche revendicative construite interprofessionnellement pour faire des enjeux de santé une question prioritaire? Le mercredi 14 mai à l'IUT de Blagnac, de nombreuses questions seront à débattre lors de cette journée régionale d'étude.

Déclaration de la CES

Le comité exécutif de la CES soutient son affilié d'Andorre.

Le comité exécutif de la Confédération européenne des syndicats (CES), qui s'est réuni les 4 et 5 mars 2008, exprime tout son soutien à son affilié d'Andorre (Usd'A) dans son combat pour la reconnaissance des droits syndicaux dans cette principauté.

L'Andorre reste un état où la liberté syndicale et les droits des travailleurs sont inexistantes. Le mouvement syndical européen rappelle que les droits syndicaux sont des droits fondamentaux.

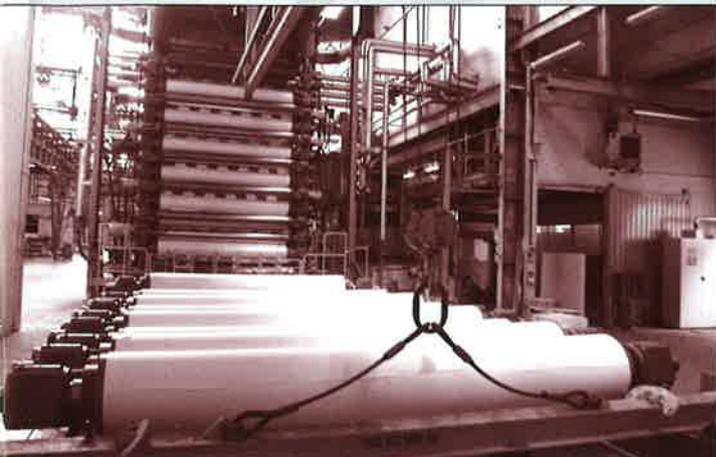
Le conseil syndical interrégional de Pyremed (France-Espagne) vient de mener des actions pour faire connaître la réalité sociale d'Andorre ainsi que l'absence de droits syndicaux.

A vos agendas...

Santé-Travail :
du 19 au 21 mai 2008

**Discrimination
Egalité :**
du 28 au 30 mai 2008

**Conception et
animation d'un
travail collectif :**
du 24 au 26 juin 2008



Forêt, Bois, Papier

Pour la sauvegarde et le développement de nos industries

Questions posées à Jean-pierre Combebiac, responsable fédéral de la FILPAC-CGT par "INFORMATIONS"

"Une action aux papeteries La Moulasse de Saint-Girons où 90 % du personnel a participé à l'arrêt de travail ce 20 mars 2008, à l'appel de la CGT démontre-t-elle la prise de conscience des salariés devant la situation grave que connaît l'entreprise Couserannaise et la filière bois-papier régionale ?"

En effet, alors que la situation financière se dégrade de jours en jours compte tenu des résultats catastrophiques liés en grande partie à la mauvaise organisation de la production, au manque d'investissement dans le domaine de la qualité et à l'incurie devant les diagnostics, la direction de la papeterie persiste dans sa décision bornée de suppression d'emplois (cinq au total) sur une petite machine à papier.

Les salariés n'adhèrent pas à une stratégie qui continue de fragiliser l'entreprise, aggrave les conditions de travail, supprime des postes et laisse filer des pertes considérables. L'avenir de l'entreprise est posé et la direction maintient un cap qui nous mène droit dans le mur.

La situation est également très inquiétante à Ledar où le groupe à laquelle elle appartient est en grosse difficulté financière malgré les ventes des centrales hydroélectriques dont le produit financier a été absorbé en 6 mois. La même situation est sur Pyrénécell de Saint-Gaudens où le groupe Canadien est en grosses difficultés financières et n'a trouvé qu'une solution temporaire dans une recapitalisation réalisée en 2008.

"Pourtant la région CGT, en lien avec les UD et la Filpac a déjà fait travailler le Conseil Régional sur le sujet, où en est-on ?"

Si une étude financée par l'état et la région a fait le constat d'une non politique industrielle, les perspectives qui devaient déboucher sont restées globalement au point mort.

Lors de la venue de Malvy dans le département le 28 janvier dernier, l'Ud de l'Ariège et Bernard MARGRAS du CESR et de la Filpac ont demandé de faire un bilan et de relancer le groupe de travail mis en place à la demande de la CGT par le conseil régional. Il s'y est engagé.

Dans le même temps, le CESR a décidé à la demande la CGT de faire un rapport sur la filière bois-papier.

"De quoi souffre la filière papetière ?"

La maladie se nomme "mondialisation", et c'est une variante active de cette affection,

nommée "globalisation libérale", qui la frappe tout particulièrement.

C'est l'emploi qui paie la note de la course au désengagement industriel

Le malaise dans la civilisation du papier est tel que le doute s'insinue sur l'avenir même de la filière. A quoi bon défendre la filière papetière? s'interrogent les prophètes du déclin et du renoncement, il faut laisser faire le marché, ça, c'est moderne!

"La mondialisation papetière entraîne-t-elle une anarchie ?"

Ils envisagent de délocaliser des fabrications entières, font voyager les matières premières et les produits sur des parcours aberrants, ce qui surcharge le trafic routier. La consommation de l'énergie et les transports ne sont même pas organisés avec les interlocuteurs incontournables que



La Filpac CGT propose

Construire un plan papetier

sont la SNCF et EDF... Que leur importe, le marché n'est pas là par définition pour planifier, assoiffé qu'il est non de simple rentabilité, mais de rentabilité immédiate et de haut niveau. Défendre la filière papetière, toute une profession donc, relève d'un effort collectif, dans lequel le syndicalisme CGT prend toute sa place. Cette défense nécessite un plan d'urgence, des mesures immédiates de sauvegarde de l'industrie papetière, et des dispositions à moyen terme, de façon qu'elle traverse la zone des grandes tempêtes dans laquelle elle est entrée.

Un plan papetier à construire avec les pouvoirs publics, les régions, l'Union européenne.

"Les pouvoirs publics en ont-ils le pouvoir?"

Bien sûr que oui. L'intervention de la force étatique dans le domaine industriel est cons-

tante, comme en témoigne le projet Suez GDF, la mutation de l'industrie nationale de l'armement, l'orientation constante des produits de l'industrie pharmaceutique, etc.

Les régions et leurs conseils, auxquels le nombre de compétences sont transférées, représentent un acteur d'autant plus privilégié que le plan national papetier doit adapter ses objectifs au caractère spécifique de chaque bassin papetier historique. La région est le cadre naturel de développement de notre industrie. Les collectifs de direction des régions savent combien ils ont à gagner dans le maintien et la progression des usines de papier et de carton pour l'économie régionale.

"Que propose la FILPAC-CGT?"

Créer un label de qualité, décerné à une industrie d'intérêt public

L'industrie papetière répond parfaitement

aux normes du développement durable : immédiatement utile à l'environnement par ses capacités de recyclage de papiers, elle l'est pour l'industrie forestière. Elle peut améliorer ce niveau de qualité par la purification de l'eau dont elle se sert abondamment. Sa production propre d'électricité peut faire baisser la facture énergétique globale. Toutes les énergies doivent être réunies pour restaurer une image de notre industrie injustement dévalorisée.

Non, notre industrie ne dégrade pas la forêt, au contraire, en utilisant les déchets des scieries, en utilisant les bois d'éclaircie, en développant certaines essences d'arbre, en recyclant les chablis, elle contribue à la faire vivre et à l'entretenir.

Construction du contrat social papetier

Etablir la responsabilité socio-économique des directions d'entreprises

Nous attendons des directions d'entreprises papetières qu'elles se comportent en membres solidaires d'une filière nationale. Nous attendons des directions d'entreprises qu'elles... investissent dans le savoir-faire des salariés. Confrontés à des stratégies multinationales, à des patrons lointains, invisibles, nous voulons ici et maintenant faire évoluer le droit de l'emploi vers la sécurité pour tous.

"Comment?"

En basant notre proposition de sécurité sociale professionnelle sur la sécurité sociale elle-même!





Filière Bois

La saisine du CESR

Le CESR a validé les propositions de la CGT d'effectuer une saisine sur la filière "forêt - bois papier".

L'actualité sociale de ces derniers jours, montre que la situation de nos industries papelières en Midi-Pyrénées est plus que préoccupante, mais plus largement c'est le devenir de l'ensemble de la filière qui est posé. Le CESR en est à la phase de rédaction du cahier des charges de cette saisine (extraits) :

En Midi-Pyrénées, la filière bois emploie 15600 salariés en 2004. La forêt midi-pyréenne est la 3^e en France par son étendue, mais elle demeure morcelée et difficilement exploitable.

En aval, la plupart des unités de production sont de petits établissements. 93 % des

établissements de la filière emploient moins de 10 salariés. Le Bois Construction et l'ameublement sont les principaux employeurs de la filière régionale. Certains secteurs connaissent d'importantes difficultés : ameublement, scieries... Seule l'industrie de bois de construction dopée par le dynamisme du bâtiment échappe à ces difficultés.

L'industrie papetière est un secteur à part dans la filière bois, c'est une industrie lourde, très concentrée, dans laquelle, des groupes français et étrangers contrôlent un tiers des entreprises régionales. En 2004, Midi Pyrénées concentrait 16 % des effectifs nationaux de la fabrication de pâte à papier.

Principal employeur régional, l'usine Tembec Saint Gaudens s'est modernisée, mais son activité est fragilisée par la parité Euro/dollar défavorable, par une forte concurrence étrangère et des difficultés d'approvisionnement local qui majorent le coût de la matière première.

La filière régionale se trouve fragilisée par le fait que la majorité des bois transformés par l'industrie sont importés et ne proviennent pas de Midi-Pyrénées.

Il est nécessaire d'inscrire cet avis dans une démarche positive, de mettre en avant les aspects offensifs/constructifs de la filière, sans pour autant négliger les difficultés existantes et les obstacles à venir. Face aux

enjeux du Grenelle de l'environnement, à la logique de Développement Durable et à la mondialisation, la Région Midi Pyrénées doit pouvoir s'appuyer entre autres,

Il est nécessaire d'inscrire cet avis dans une démarche positive

sur sa ressource bois en tant que filière génératrice de non dépendance.

La filière bois se situe au carrefour de plusieurs dimensions : l'industrie, l'agriculture, la recherche, l'aménagement du territoire, l'environnement, les métiers et d'une façon plus générale les ressources humaines.

Le groupe CGT au CESR en lien avec les organisations de la CGT : Comité Régional, FILPAC-CGT, UL et UD, travaille à amender le projet de cahier des charges.

La CGT propose d'y inclure notamment :

La problématique énergétique et la ressource des déchets ainsi que celle des transports routiers et ferrés.

De faire un état des besoins des industries

régionales en matière de support papier, carton et imprimés (industrie pharmaceutique, aéronautique, agroalimentaire, commerce...) face aux enjeux de l'économie du numérique (plan quinquennal en 6 points de la commission européenne : bois-papier-industries graphiques, pour unifier les législations les règlements dans cette industrie de service) De développer les synergies par les liens entre producteurs de matière première, (agro-industriel) industries productives (liées directement au bois mais aussi au-delà de la matière première de la pâte à papier dans sa transformation) et industries de services au plan régional et interrégional Pyrénéen.

D'étudier les besoins industriels et de diversification des produits en lien avec la recherche et le développement, dans le cadre d'une politique industrielle régionale cohérente.

De travailler à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Philippe MOITRY
Secrétariat régional



L'industrie Papetière



Le cœur des activités du pays Couserans-Comminges

15 janvier 2005, manifestation exceptionnelle, par le nombre de participants à St-Girons. Organisée de façon convergente par les structures CGT de territoire (région, UD, UL) et la FILPAC, cette manifestation fut le point de départ à la mobilisation de tout un bassin de vie pour sauver une filière, face aux incertitudes qui pèsent sur l'avenir des Papeteries La Moulasse, Lédar, Martin, de St Girons et à une moindre mesure, Tembec de St Gaudens, soumis aux flux financiers des marchés mondiaux de la pâte à papier, sans oublier les liquidations de JOB Toulouse, Lacroix à Mazères/Salat, Sonocco à St-Girons et le règlement judiciaire de Barthier à St Martory.

Les manques d'investissements des multinationales papetières, dans les Pyrénées, face aux matériels actuels qui ne répondent plus aux capacités de production, dont on connaît à terme, la finalité, conduiraient à une issue fatale pour les 818 emplois

directs papetiers et les plus de 5000 emplois indirects qui font la vie actuelle de ce pays Couserans-Comminges.

Depuis, les différentes rencontres, tables rondes avec l'ensemble des représentants de l'état, des élus locaux, les collectivités territoriales et quelques directions d'entreprises, ont débouché sur le financement par l'état et le conseil régional d'une étude.

La CGT a porté des propositions tant dans le domaine de réserves de terrain pour l'implantation d'une machine de cartonnage à St Girons (Midi-Pyrénées région agro-alimentaire n'a pas d'entreprise de production de cartonnage, le groupe Saïca avec son usine à Saragosse, en Espagne, raflant les matières premières de vieux papiers et les marchés du grand Sud-Ouest) que d'une machine à papier accolée à Tembec St-Gaudens (production de pâte à papier), mais également pour permettre aux entreprises existantes et à venir, d'avoir des coûts de revient réduits et compétitifs.

Pour cela les possibilités existent si politiquement le choix en était fait et si on impose aux multinationales papetières d'autres visions que leur synergie mondiale de groupe :

- par une politique de récupération de vieux papiers en synergies avec les entreprises du pays ;
- par l'utilisation des énergies hydroélectriques au service de l'économie des papeteries et non pour alimenter des finances des groupes papetiers ;
- par l'utilisation des déchets papetiers pour réduire les coûts de revient (EDF achète 9 millions d'€ par an, d'énergie à Tembec St Gaudens) ;

- par la mise en place de développement de scierie et une exploitation rationnelle des bois des Pyrénées en plus de celle de la Montagne Noire.
- par la rationalisation des transports des matières premières et produites (l'arrêt du fret SNCF pour Tembec a entraîné 200 camions par semaine en plus sur les routes avec une augmentation importante du coût).
- par des politiques de synergies entre les entreprises de la région (exemple : la papeterie La Moulasse se procure sa matière première sur le marché mondial, alors qu'à quelques kilomètres, Tembec à St-Gaudens en fabrique).

Force et de constater que nous n'avons pas été entendu, l'étude se cantonnant à faire des constats, sans reprendre nos propositions.

La situation économique des entreprises se dégrade de jour en jour, comme à la papeterie de la Moulasse, où les salariés sont en lutte pour préserver leurs emplois.

L'UL de Saint-Girons, l'UD 09, la FILPAC-CGT, le Comité Régional poursuivent ensemble le travail entrepris en 2005, pour sauvegarder et développer une filière industrielle ancrée sur le territoire; notre implication sur la saisine du CESR sur la filière bois doit participer à la prise en compte de nos propositions, nous y veillerons.

Philippe MOITRY
Secrétariat régional



Rencontre avec...

Je m'appelle **Jacques Marek**, je suis né en 1953.

Mon père, fut chassé en 1948 de Tchécoslovaquie par le régime communiste. Devenu réfugié politique en France, il refusa tous les engagements alors que ma mère finit par se syndiquer à la CGT des communaux d'Albi.

Quelques années après, diplôme de technicien en poche, j'entrais à l'usine à Albi. J'y connu alors le travail posté, les bouteilles... de la Verrerie Ouvrière et je rencontrais la CGT dans l'usine de Jaurès.

Après une reconversion, j'intégrais en 1976 l'hôpital, d'abord comme infirmier puis comme cadre de santé. Le compagnonnage initié à la VOA ne fut pas vain, j'adhérais au syndicat de l'hôpital ; un temps trésorier et élu au CHS-CT puis au C.T.E et aux C.A.P.

En 2007 débute mon second mandat au CESR pour lequel le Comité Régional CGT m'obtient un détachement partiel. J'y officie au sein de la commission 3 (enseignement supérieur, recherche et innovation) et de la commission 4 (affaires culturelles et sociales) dont le premier avis, pour cette mandature est une auto-saisine : "l'accès à des soins de qualité pour tous".

Sur ce sujet, comme sur l'ensemble des thèmes abordés, une question essentielle demeure : comment bâtir un contenu ? Il s'agit pour les conseillers, de construire des liens dynamiques et réciproques avec l'organisation en s'appuyant notamment sur les structures professionnelles et territoriales de la CGT, et en œuvrant pour l'audition de la CGT en commission. En effet, le groupe CGT au CESR, est là pour porter et amplifier les aspirations professionnelles et sociétales de ses syndiqués et plus largement des salariés, actifs, retraités et privés d'emploi et pour s'opposer aux libéraux, qui œuvrent pour plus d'insécurité et de précarité pour les salariés.

Certainement pas aboutissement des actions syndicales, ni lieu de dialogue social, le CESR est un lieu supplémentaire à l'action syndicale, un outil au service des salariés.



Les négociations entre le Conseil Régional et la SNCF sur la prochaine convention TER entrent dans leur phase finale ; elle devrait être signée dans les prochaines semaines.

Le Conseil Régional a souhaité que le Cesr soit consulté sur cette question, son avis sera rendu le 23 avril 2008. Le Cesr a d'ores et déjà auditionné les représentants des personnels, les usagers et la SNCF. L'audition de Charles Marziani, vice-Président du Conseil Régional chargé des transports, s'est déroulée le 31 mars.

Pour son intervention, la CGT s'est appuyée sur un collectif de travail rassemblant des membres du Comité Régional, les camarades CGT responsables du pôle économique cheminot et des usagers. L'organisation de réunions de travail en amont de la saisine a permis un cadrage précis de l'intervention de la CGT : la CGT a obtenu que l'avis ne soit pas une "relecture" de l'avis consacré à la précédente convention. Les conseillers CGT ont avancé l'idée de dépasser un simple bilan des prescriptions du Cesr retenues ou non dans l'élaboration de la nouvelle convention. L'objet du Cesr n'est pas de dresser une analyse financière, l'exercice de la compétence TER par la Région depuis maintenant 6 ans permet de dresser un bilan critique et surtout de fixer de nouvelles ambitions, dépassant des critères de rentabilité financière.

Les questions de qualité du service, présence de personnels en gare et dans les trains, exercice de l'évaluation par les usagers et personnels, matériel et conditions de maintenance, ont été au cœur des interventions de la CGT.

La CGT souhaitait que l'avis du Cesr soit rendu préalablement à la finalisation de la négociation, cela n'a pas été le cas. Pour

Actualité de l'activité CGT



autant, lors des auditions et dans les débats qui les ont suivis, la CGT a pu faire avancer au sein du Cesr, comme auprès des instances auditionnées, une autre conception du service public du transport. Sans être parfait, le projet de convention reprend une partie importante de nos revendications, nous nous en félicitons. Il nous faut maintenant débattre ensemble pour déterminer si les avancées sont suffisantes pour mener à bien une activité TER ambitieuse et signaler les insuffisances notables. Ce sera l'objet de la réunion de secteur du 8 avril, à laquelle participeront des camarades du groupe CGT au Cesr.

Convention TER entre la Région et la SNCF



Audition de Charles Marziani, Vice-président chargé des transports
Principaux éléments de contenu présentés par le Vice-président

Les négociations entre la Région et la SNCF ont donné lieu à une évaluation de la précédente convention avant de fixer les axes de la nouvelle.

L'évaluation de la précédente convention a fait ressortir la nécessité de :

- Améliorer la qualité du service, notamment en matière de ponctualité, de régularité, nombre, nature et entretien du matériel.



- Sortir d'une relation conflictuelle en développant la transparence et en substituant des mécanismes incitatifs aux simples constats de carence.

Nouveaux axes de la convention :

- Qualité : pour inciter à de bonnes pratiques, un système de Bonus/Malus sera instauré. Il concernera :
 - la mesure de la régularité et de la ponctualité, par ailleurs réalisée au "réel" et non selon les grilles de la SNCF.
 - L'utilisation du matériel. La Région a par ailleurs demandé que lui soit présenté l'état précis des "sous capacité".
 - Le suivi de la maintenance et du stock disponible à Toulouse sur la base d'un inventaire et de l'identification des causes les plus fréquentes d'immobilisation du matériel. La réalisation d'une extension de l'Etablissement Régional de Maintenance, avec participation de la Région, sera étudiée sous condition d'une amélioration de la disponibilité des matériels réalisés par la SNCF. Pour pallier aux carences de la maintenance, des embauches de personnel supplémentaire ont été réalisées.
- Information des voyageurs : la SNCF crée une régie d'information. Le Conseil Régional développera son investissement dans le système d'information. Une centrale d'information multimodale comprenant à terme Tisséo sera créée.
- Pénalités pour trains supprimés : elles passeront de 1,50 € à 5,50 € du km sans franchise et sans plafond.
- Maîtrise et visibilité financière : des mécanismes de contrôle de la réalité

des comptes sont prévus, ainsi qu'une gestion prévisionnelle pluriannuelle du matériel.

- Présence des contrôleurs dans les trains : la convention garantira le maintien des contrôleurs dans les trains, à l'exception des désengagements déjà intervenus (ligne Arènes/Colomiers).
- Niveau de service en gare : concernant l'amplitude et les horaires d'ouverture des gares, la convention prévoit de retenir la situation effective au 31 décembre 2007. L'objectif de la Région est d'aboutir à terme à une ouverture du premier au dernier train.
- Volume financier : la participation de la Région sera de 102,7 millions d'euros contre 95 précédemment, soit une augmentation de 8 %. Le partage des recettes comme des pertes se fera selon un ratio $\frac{3}{4}$ pour la SNCF et $\frac{1}{4}$ pour la Région.
- Durée de la convention : elle est portée de 6 à 10 ans. Une clause de revoyure est prévue à l'issue des 6 premières années.

Le groupe CGT au Cesr portera ces éléments à la connaissance de nos structures inter-professionnelles et professionnelles de manière à co-élaborer la position et l'intervention CGT sur cette saisine



Création du syndicat départemental

du Commerce
et des Services du Gers

Pour faire suite aux assises du Commerce et des services qui se sont tenues à Toulouse, nous avons effectué un état des lieux sur le département du Gers.

Cela a fait apparaître que nous sommes nombreux, mais aussi, qu'il est difficile de nous organiser du fait de la disparité des entreprises et des lieux où elles se trouvent. Notre but est de se regrouper pour discuter tous ensemble, tous secteurs confondus, et de réfléchir à une stratégie afin de pouvoir mieux nous organiser et mieux nous défendre tous ensemble. Mais aussi de fédérer nos revendications qui sont bien souvent les mêmes, tel que les salaires, le pouvoir d'achat, les amplitudes horaires, et tout ce

à quoi nous sommes confrontés dans nos branches de commerce, de distribution et services au quotidien.

C'est pour cela qu'une assemblée générale des syndiqués de ces branches, s'est tenue le 10 mars 2008, afin de pouvoir mieux nous organiser sur notre département, mieux porter nos revendications unitaires, tout cela en fédérant nos forces.

Nous avons débattu de la nécessité de créer un syndicat, de son rôle, du rôle des élus du personnel qui sont partie intégrante du syndicat regroupant tous les syndiqués.

Nous avons aussi débattu de l'apport du syndicat dans une entreprise, tout cela avec de riches échanges de la part de tous les Camarades.

Nous avons tous fait le constat de la pertinence de la création d'un syndicat départemental du commerce et des services, et l'avons voté à l'unanimité.

Un autre point important a été abordé, en vue du congrès de notre fédération, qui se tiendra à Cogolin, du 26 au 30 mai 2008. Nous avons une proposition de candidature pour la CE fédérale qui a été validée par le syndicat.

Juliette RABIA

*Secrétaire du syndicat départemental
du Commerce et des Services du Gers*

IRT VAE Militante

Le 11 mars 2008, l'institut régional du travail de Midi Pyrénées a organisé à l'Université de Toulouse le Mirail, un entretien sur la validation des acquis de l'expérience (VAE) militante. Il s'agissait de présenter une formation action organisée en 2006, d'engager un débat entre les principaux acteurs du dispositif VAE, de témoigner d'expériences menées dans d'autres régions et d'ébaucher des perspectives nouvelles.

La formation-action sur la VAE militante menée à l'Institut régional du travail a réuni 13 militant-es des syndicats : CFDT, CGT, CGT-FO et UNSA et visait à concevoir un dispositif d'accompagnement spécifique de militant-es candidats à la VAE. Elle a permis de réfléchir collectivement à la VAE militante,

"du dedans", en partant du point de vue des militant-es, et non "du dehors", avec le risque de voir des acteurs extérieurs au syndicalisme définir des modes d'application de ce dispositif. Si cette formation-action n'a pas finalisé un protocole d'accompagnement spécifique, elle en pose les principes d'action et les axes d'intervention. C'est une étape incontournable pour former des syndicalistes avertis. On évite ainsi les dérives et les illusions d'une approche superficielle ou instrumentale de la VAE.

Dans son analyse de cette formation-action, Yannick Le Quentrec a posé la question des enjeux, en terme de reconnaissance, de la vae militante, enjeux qui concernent les mili-

tant-es mais aussi les organisations syndicales. Elle a montré que la vae militante est une opportunité mais que sa mise en œuvre ne va pas de soi. Elle concerne un champ syndical complexe marqué par de fortes caractéristiques et des formes diversifiées d'expérience militante. Au total, cet entretien sur la vae militante a été un succès puisqu'il a réuni plus de soixante participant-es. Les militant-es ont exprimé leur intérêt pour cette démarche. Le conseil régional, la DRTEFP et l'Université se sont positionnés comme des partenaires actifs. Les conditions sont réunies pour envisager une expérimentation d'accompagnement d'un petit groupe de militant-es candidats à la VAE.

1968 - 2008

Des conquêtes à sauvegarder et améliorer

Les volontés conjuguées de Sarkozy-Fillon et du MEDEF de supprimer les acquis sociaux de 1968, sont préparées par un traitement médiatique omettant, détournant, manipulant les réalités sociales et les résultats portés et obtenus par 9 millions de grévistes et de manifestants.

La mission des Instituts d'Histoire Sociale est de rétablir les vérités; les enjeux sont d'une grande gravité, il s'agit d'une amputation essentielle d'un système social acquis par plus de 110 ans de syndicalisme et les luttes de générations de travailleurs de notre pays.

Le rappel et la connaissance des acquis de 1968 (qui emplissent les 560 pages du Bilan Social de l'année 1968) sont essentiels pour les pérenniser et les améliorer.

Un des objectifs du rassemblement du **2 juin à Colomiers**, est de faire du Hall Gascogne une caisse de résonance des luttes de toute la région. Pour l'application des

acquis de "68", les pérenniser et les améliorer. Pour nous faire entendre nous avons besoin d'un rassemblement aussi fort et puissant que celui de la célébration des 70 ans de 1936. Nous y ajoutons la revendication de compléter les conquêtes de cette année sociale.

Sarkozy-Fillon vont tenter le passage en force pour le MEDEF, en supprimant, dans l'avalanche de "réformes destructrices", l'ensemble du système de protection sociale (santé et retraites) et les quelques garanties, notamment celles bien insuffisantes sur le pouvoir d'achat.

La duperie du "travailler plus pour gagner plus" éventée. Le président Sarkozy confronté au désaveu des électeurs et à la montée des luttes accélère sa politique de casse sociale; il reprend à son compte les objectifs du MEDEF, qui estime le moment opportun (faiblesse du syndicalisme et division de la gauche) pour supprimer les applications du programme social du Conseil National de la Résistance: il régit la vie sociale des travailleurs français et de leur famille, depuis 63 ans!

De plus pour rendre "difficile" l'organisation de la défense des intérêts des salariés, une réforme des rapports sociaux et des syndicats est en cours.

Il faut faire puissamment entendre notre protestation contre ces casses programmées, intervenir et dire que s'il y a nécessité de réformes, elles doivent se faire par l'amélioration des conditions sociales, celles acquises en 1936, en 1944-1945 et bien entendu en 1968; toutes sont les résultats de négociations aux termes de luttes sociales, elles sont des étapes dans les avancées sociales.

C'est à nous faire entendre que CGT Midi Pyrénées et Instituts d'Histoire Sociale nous

L'Institut Régional d'Histoire Sociale,
le Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

vous invitent

à apporter un éclairage
sur les luttes et les toujours précieux
acquis sociaux, les Droits syndicaux
nouveaux du printemps



1968

à intervenir pour les améliorer

avec la participation de
Georges SEGUY
Président d'honneur de la CGT

Hall Gascogne à Colomiers
le lundi 2 juin 2008

convient. Ils nous proposeront de nous exprimer, d'être offensifs. Nous devons nous donner les moyens d'être le plus nombreux possible, dans et autour du Hall Gascogne et de Georges SEGUY, dans l'ambiance, la chaleur fraternelle et festive de la convivialité.

Maurice BIARD
Secrétaire Général de l'IRHS



**les 40 ans d'un MAI 1968
dans l'actualité**

**LUNDI 2 JUIN 2008
Hall Gascogne à COLOMIERS**

PROGRAMME

- 16 h Rencontre avec Georges Séguy,
Il présente son livre "la vie d'un jeune résistant toulousain" devenu secrétaire général de la CGT, il est négociateur en 1968 du constat de Grenelle.
- 17 h Rencontre-Débat-présidé par
Georges SEGUY
Témoignages, expressions croisées sur les luttes de 1968 et celles de 2008, leurs portées revendicatives, mobilisations, résultats.
- 20 h Apéritif et Buffet Campagnard
Spectacle avec le groupe "Les Grandes Bouches"

Institut d'Histoire Départemental

Création de deux Instituts Départementaux d'Histoire Sociale, le 21 mars 2008 dans les Hautes-Pyrénées et le 25 mars 2008 en Haute-Garonne.



Jean-François Lapeyre, secrétaire général UD65 et Jean-Louis Ambrosini président de l'IDHS, lors de l'Assemblée Générale de création de l'Institut.

